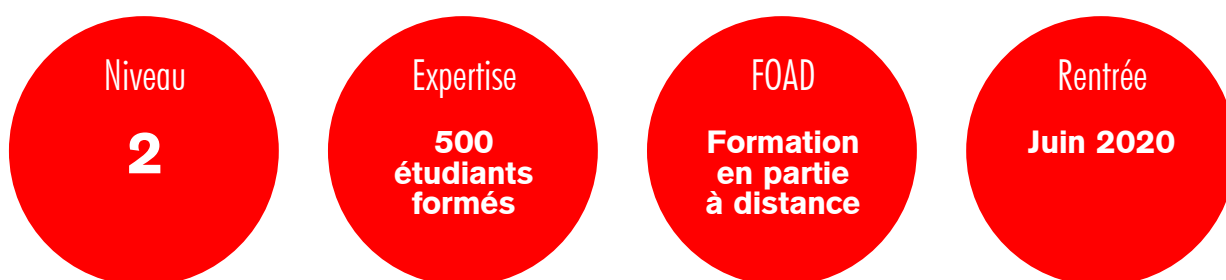




CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET  
DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

## **CAFERUIS - Cadre de Direction**



## COMPÉTENCES VISÉES

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Ils exercent leur activité notamment dans le cadre des établissements et services visés par l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles. Les principales activités d'un cadre de l'intervention sociale sont :

- Pilotage de l'action et encadrement d'équipe et de professionnels
- Gestion des ressources humaines, gestion administrative et budgétaire d'une unité
- Communication interne, la participation au projet d'établissement
- Partenariat d'action et le travail en réseau

## OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

Le cadre d'intervention sociale exerce dans le secteur social, médico-social et sanitaire. Il travaille dans le secteur privé associatif ou dans le secteur public (collectivités territoriales et hospitalières). Il peut être responsable d'établissement.

**Le saviez-vous ?** La Faculté Libre d'Etudes Politiques et en Economie Solidaire INITIATIVES propose un diplôme innovant de cadre du secteur social alternatif au Caferuis : **Chef/fe de projet spécialisé/e en économie sociale et solidaire (niveau 6)**.

Ses points forts : gestion projet structure économie sociale + management et gestion administrative + connaissance secteur social et solidaire.  
Informations sur notre site internet.



## MODULES DE FORMATION

**MODULE 1 - Conception et conduite de projet**

**MODULE 2 - Expertise technique**

**MODULE 3 - Management d'équipe**

**MODULE 4 - Gestion administrative et budgétaire**

## CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier de candidature complet suivi d'un entretien.

- Être titulaire d'un diplôme de travail social au moins de niveau III
- Être titulaire d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II
- Être titulaire d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III et justifier de deux ans d'expérience professionnelle
- Être titulaire d'un diplôme correspondant à deux ans d'études supérieures et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement
- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

## VOLUME, DURÉE, PERIODICITÉ

- 400 h théorique (présentiel, FOAD, accompagnement individualisé) + 420 h de stage
- Durée de la formation : 12 mois

## TARIF & FINANCEMENT

Devis sur demande. Formation éligible aux dispositifs de financement suivants :

- Financement entreprise (plan de formation, période de professionnalisation...)
- Prise en charge par un organisme (OPCA, Pôle Emploi)
- Financement individuel partiel ou total (CPF Compte Personnel de Formation...)

Diplôme  
accessible aussi  
par voie de

**VAE**

**Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site et inscrivez-vous à l'une de nos réunions d'information :**



informations complètes sur  
[www.initiatives.asso.fr](http://www.initiatives.asso.fr)

**INITIATIVES PARIS SUD**  
43, bd Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE  
RER B : BOURG-LA-REINE (200 m)

01 41 13 48 23

formation.paris@initiatives.asso.fr